



D. Crolle-Terzaghi

Cours à l'atelier

Une journée d'initiation pour découvrir une technique artistique

Atelier Transfert d'image

Achetez dans la boutique

Nombre de places limitées : maximum 2 personnes par atelier

Durée du cours : 1 journée complète, avec pause déjeuner.

Prix par personne : 80 € (TVA non applicable, article 261-4 du TGI),
Fournitures et prêt de matériel + dossier technique compris.

Ambiance conviviale : thé, boissons froides et petit gâteaux offerts.

Lieu du cours : Atelier Denise Crolle-Terzaghi, 2 rue des champs sur l'eau
90330 Chaux - 06 78 52 01 67 (possibilité de parking dans la rue)

Programme

Le transfert d'image consiste à transférer l'encre d'une image (à sec ou en technique humide) sur un nouveau support (papier, tissu, châssis à peindre, bois, verre...), qu'il soit brut, teinté ou peint de couleurs claires. Plusieurs transferts peuvent se superposer et s'intègrent parfaitement dans les techniques de mixed-media.

Pour réaliser un transfert d'image, on se sert d'une photocopie, d'un tirage laser, ou d'une impression jet d'encre en fonction du médium employé (gel acrylique, Colle PVC, Huile essentielle, peinture acrylique, Blender à alcool, acétone, adhésif transparent...) et du support.

Je vous propose d'explorer différentes techniques et supports durant toute une journée.

Vous repartirez avec vos créations et un dossier technique qui vous permettra de continuer à vous entraîner chez vous.

Annulation et remboursement du cours

○ **Annulation par l'organisateur**

- Denise Crolle-Terzaghi se réserve le droit d'annuler ou de reporter le cours en cas de force majeure ou si le nombre minimum de participants n'est pas atteint.
- En cas d'annulation du cours par Denise Crolle-Terzaghi, le montant versé par le participant lui sera entièrement remboursé.

○ **Annulation par le participant**

- Si le participant annule sa journée de cours, au plus tard 8 jours avant la date pour laquelle il s'est engagé, le montant versé lui sera remboursé.
- S'il annule à moins de 8 jours du cours prévu, il pourra reporter sa participation à une date ultérieure pour la même discipline ou opter pour un autre cours.
- Si l'annulation est due à un cas de force majeure (maladie, accident) le participant pourra être remboursé contre présentation d'un justificatif.

Dates du cours

- En dehors de la date de cours proposée, il est possible de convenir de jours différents selon mes disponibilités. Contactez-moi et nous pourrons établir un planning à votre convenance.

Denise Crolle-Terzaghi – Artiste auteur
Code APE : 90.03A – SIRET : 31904784100022 - TVA : FR12319047841